

XX députés cosignataires

Lettre adressée à Monsieur **Bruno LE MAIRE**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et à Monsieur **Alain GRISET**, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises.

Paris, le mardi 8 septembre 2020

Objet : **Pour le maintien du fonds de solidarité à tous les travailleurs indépendants.**

Monsieur le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance,
Monsieur le ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises,

Voilà 120 jours que les Français sont libres d'aller et venir dans les rues, les parcs et jardins, les commerces et les locaux professionnels. Pour autant, les conséquences de la crise sanitaire demeurent à ce jour sévères pour de nombreuses entreprises et des pans entiers de notre économie peinent à redémarrer. Au plus fort de la crise, votre ministère a su déployer des aides aussi essentielles que singulières par leur ampleur et leurs modalités. Le fonds de solidarité a ainsi atténué les pertes de centaines de milliers de travailleurs indépendants. Pour ces professionnels à l'activité en berne et à la protection sociale parcellaire, cette aide a été salutaire. Aujourd'hui, leur survie n'a pourtant jamais été aussi menacée.

Cet été, vous avez prolongé le fonds de solidarité jusqu'à fin décembre. Suivant l'introduction d'une restriction sectorielle, ce n'est toutefois pas moins de 2 millions d'indépendants à temps plein qui s'en trouvent exclus. Sans autre protection et alors qu'ils restent durement affectés par les répercussions économiques de la pandémie, la plupart de ces travailleurs sont plongés dans une situation financière intenable. Nombre d'entre eux qui exercent habituellement pour des secteurs aujourd'hui sinistrés et soutenus par l'Etat, tels que l'événementiel, l'hôtellerie et le tourisme, se retrouvent démunis. C'est le cas, notamment, de milliers de conseillers en communication, de *freelances* créatifs, de développeurs IT et de coiffeurs à domicile. Nous ne pouvons abandonner 2 millions d'indépendants, sur les 3 millions que compte la France (10% de la population active), à l'heure où votre Gouvernement amorce un plan de relance de 100 milliards d'euros.

Messieurs les ministres, afin de ne pas voir disparaître des centaines de milliers de travailleurs indépendants, si précieux à notre économie et à nos territoires, nous vous demandons de lever pour eux la limitation sectorielle du fonds de solidarité. Attentifs à cet enjeu économique et social de premier ordre pour la France, nous avons initié un dialogue constructif avec les syndicats d'indépendants. Notre collectif de députés se tient disponible pour échanger avec vous sur le sujet.

Messieurs les ministres, nous vous prions de recevoir l'expression de notre haute considération.

Mounir MAHJoubi •
Fabrice BRUN